## Ministry of Housing

Ministère du Logement

Minister Responsible for the Poverty Reduction Strategy Ministre responsable de la Stratégie de réduction de la pauvreté

Office of the Minister

777 Bay Street, 17<sup>th</sup> Floor Toronto ON M5G 2E5 Tel.: 416 585-6500 Fax: 416 585-4035 Bureau du ministre

777, rue Bay, 17<sup>e</sup> étage Toronto ON M5G 2E5 Tél.: 416 585-6500 Téléc.: 416 585-4035



17-75456

## Dear partners and stakeholders:

It is with great pleasure that I am writing to provide you with more information on key housing initiatives that were announced on November 28, 2017, to improve housing access and options for survivors of domestic violence and survivors of human trafficking.

As part of Ontario's <u>updated Long-Term Affordable Housing Strategy</u> (LTAHS Update) released in March 2016, the ministry committed to improve housing options for survivors of domestic violence by implementing a portable housing benefit program for survivors of domestic violence (referred to as the SDV-PHB Pilot) who qualify for the Special Priority Policy (SPP) and making policy enhancements to this policy.

In September 2016, the province launched the SDV-PHB Pilot program across 22 Service Manager areas. The Pilot has been exceptionally effective in providing over 770 survivors and their families more choice as to where to live, helping them find housing more quickly, and providing greater housing stability.

Following up on the strong results of the first year of the Pilot program, the 2017 provincial budget announced an investment of \$30 million over the next three years to eventually support up to 3,000 survivor households and, starting in 2020, funding will be increased to \$15 million per year, subject to annual provincial budget approvals.

Beginning in April 2018, the program will be expanded provincially to allow eligible survivor households province-wide to apply for the program through their local Service Manager.

In addition to expanding the SDV-PHB program, the government is making amendments to SPP – a policy regulated under Ontario Regulation 367/11 of the *Housing Services Act, 2011* which provides survivor households fleeing an abusive situation with priority access to rent-geared-to-income (RGI) social housing above all other chronological applicants.

Regulatory amendments to SPP are based on the recommendations brought forward by a cross-sector Working Group comprised of organizations from the Violence Against Women (VAW), housing and Indigenous sectors and reflect multi-sector consultations the ministry has undertaken with key stakeholders.

In general, these amendments expand the policy to include survivors of human trafficking, improve the application process for all survivor households and ensure the policy is culturally inclusive, relevant and reflective of the pattern of abuse experienced by some survivor households.

To align with the province-wide launch of the expanded SDV-PHB Program, all Service Managers would be required to comply with regulatory amendments on April 1, 2018. Service Managers that are in a position to implement regulatory changes sooner would be able to do so starting on January 1, 2018.

A copy of the amendments to SPP is available on e-laws: <a href="https://www.ontario.ca/laws/regulation/110367?search=housing+services+act">www.ontario.ca/laws/regulation/110367?search=housing+services+act</a>.

To support the implementation of regulatory amendments to SPP and the expanded SDV-PHB program, the ministry will develop program and policy guidelines for Service Managers in the coming months.

In the meantime, if you have any questions about regulatory amendments to the SPP, I encourage you to contact Rhona Duncan, Manager of the Housing and Homelessness Policy Unit. Rhona can be reached by telephone, 416-585-7228, and by email: rhona.duncan@ontario.ca.

Inquires about the expanded SDV-PHB program can be directed to Ravi Bhusia, Manager of the Program Development and Analysis Unit. Ravi can be reached by telephone, 416-585-6526, and by email: <a href="mailto:ravi.bhusia@ontario.ca">ravi.bhusia@ontario.ca</a>.

Thank you for continued partnership as we work together to support better housing outcomes for survivors of domestic violence and survivors of human trafficking.

Sincerely.

Peter Milczyn

Minister

Ministry of Housing

Minister Responsible for the Poverty Reduction Strategy

Office of the Minister

777 Bay Street, 17<sup>th</sup> Floor Toronto ON M5G 2E5 Tel.: 416 585-6500 Fax: 416 585-4035 Ministère du Logement

Ministre responsable de la Stratégie de réduction de la pauvreté

Bureau du ministre

777, rue Bay, 17° étage Toronto ON M5G 2E5 Tél.: 416 585-6500 Téléc.: 416 585-4035



17-75456

Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que je vous écris pour vous donner de plus amples informations sur les principales initiatives en matière de logement qui ont été annoncées le 28 novembre 2017, pour améliorer l'accès au logement et les options aux survivantes de violence familiale et aux victimes de la traite de personnes.

Dans le cadre de la <u>Stratégie ontarienne à long terme de logement abordable mise à jour</u> (Mise à jour de la SLTLA) publiée en mars 2016, le ministère s'est engagé à améliorer les options de logement aux survivantes de violence familiale en mettant en œuvre un programme de prestations de logements transférables pour les survivantes de violence familiale (appelé le Programme pilote de PLT-SVF) qui sont admissibles en vertu de la Politique relative aux ménages prioritaires (PMP), et en apportant des améliorations à cette politique.

En septembre 2016, la province a lancé un Programme pilote de PLT-SVF dans les 22 aires de gestionnaires de services. Le programme pilote a été exceptionnellement efficace en fournissant à plus de 770 survivantes et leurs familles plus de choix quant à leur lieu de résidence, en les aidant à trouver un logement plus rapidement et en leur procurant une plus grande stabilité en matière de logement.

À la suite des résultats de la première année du programme pilote, le budget provincial de 2017 a annoncé un investissement de 30 millions \$ au cours des trois prochaines années pour finalement soutenir jusqu'à 3 000 familles de survivantes et, à compter de 2020, le financement sera augmenté de 15 millions \$ par année, assujetti aux approbations budgétaires provinciales annuelles.

À compter d'avril 2018, le programme sera élargi à toute la province pour permettre aux familles des survivantes admissibles dans toute la province de faire une demande d'aide aux termes du programme par le truchement du gestionnaire de services local.

En plus d'étendre le programme de PLT-SVF, le gouvernement apporte des modifications à la Politique relative aux ménages prioritaires (PMP) – une politique énoncée dans le Règlement de l'Ontario 367/11 en application de la *Loi de 2011 sur les services de logement*, qui fournit aux familles des survivantes fuyant une situation abusive un accès prioritaire aux logements sociaux à loyer indexé sur le revenu (LIR) par rapport aux autres demandes chronologiques.

Les modifications réglementaires apportées à la PMP sont basées sur les recommandations faites par un groupe de travail intersectoriel composé d'organismes de lutte contre la violence faite aux femmes (VFF), d'organismes liés aux secteurs du logement et des questions autochtones, et reflètent les consultations multisectorielles que le ministère a entreprises avec les principales parties concernées.

En général, ces modifications étendent la politique pour inclure les victimes de la traite des personnes, améliorent le processus d'application à toutes les familles de survivants et s'assurent que la politique est culturellement inclusive, pertinente et répond adéquatement aux types d'abus subis par certaines familles de survivants.

Pour s'aligner sur le lancement à l'échelle provinciale du programme élargi de PLT-SVF, il est demandé aux gestionnaires de services de se conformer aux modifications réglementaires à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018. Les gestionnaires de services qui sont en mesure de mettre en œuvre les modifications réglementaires plus tôt pourront le faire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Une copie des modifications apportées à la PMP est disponible sur Lois-en-ligne en cliquant sur le lien suivant : <a href="https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/110367">www.ontario.ca/fr/lois/reglement/110367</a>.

Pour soutenir la mise en œuvre des modifications réglementaires à la PMP et au programme étendu de PLT-SVF, le ministère élaborera les lignes directrices du programme et de la politique pour les gestionnaires de service dans les mois à venir.

En attendant, si vous avez des questions sur les modifications réglementaires à la PMP, je vous encourage à communiquer avec Rhona Duncan, chef de l'Unité des politiques liées au logement et à l'aide aux sans-abri. Vous pouvez joindre Rhona par téléphone au 416 585-7228 ou par courriel à <u>rhona.duncan@ontario.ca</u>.

Les demandes concernant le programme élargi de PLT-SVF peuvent être adressées à Ravi Bhusia, Chef de l'Unité de l'élaboration et de l'analyse des programmes. Vous pouvez joindre Ravi par téléphone au 416 585-6526 ou par courriel à ravi.bhusia@ontario.ca.

Nous vous remercions de votre partenariat continu alors que nous travaillons ensemble pour soutenir de meilleures conditions de logements pour les survivantes de violence familiale et les victimes de la traite des personnes.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Peter Milczyn

Mu Un

Ministre